



## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2011-2012

---

CG/pk

### Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

#### Procès-verbal de la réunion du 23 juillet 2012

##### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 18 juin 2012 et du 2 juillet 2012
2. Examen de courriers
3. Examen d'un avant-projet de proposition de loi
4. Divers

\*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Roger Negri, M. Robert Weber

Mme Caroline Guezenec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Félix Eischen, M. Lucien Lux, Mme Martine Mergen

\*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission

\*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 18 juin 2012 et du 2 juillet 2012**

Les projets de procès-verbal sont approuvés.

2. **Examen de courriers**

La Commission procède à l'examen des courriers reçus au cours des dernières deux semaines :

- La Commission prend note de la réponse détaillée du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région à son courrier concernant trois transferts de crédits provenant de la Direction de la gestion de l'eau (courrier du 12 juillet 2012).
- Après examen du courrier du Ministre d'Etat du 18 juillet 2012, regroupant les réponses de divers ministères aux recommandations formulées par la Commission dans son rapport sur le rapport spécial de la Cour des comptes concernant les établissements publics soumis à un contrôle annuel – année 2011, la Commission prend les décisions suivantes :
  1. La réponse du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'allocation d'une indemnité non conforme à la législation à la directrice détachée au Centre virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) sera rediscutée au cours d'une prochaine réunion en présence de la Cour des comptes.
  2. Dans son courrier, adressé aux Ministres de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative signale qu'une « affectation incorrecte du personnel de l'Université pour 2007 et 2008 résulte d'une erreur de communication y relative de la part des organismes ayant la responsabilité de ces agents ». Elle demande ensuite aux Ministres concernés de « bien vouloir lui communiquer les informations nécessaires afin de pouvoir procéder aux adaptations informatiques nécessaires » (dans le système informatique de l'Administration du Personnel de l'Etat (APE)). Etonnée du mutisme des ministres concernés, la Commission décide de prier le Ministre d'Etat de les enjoindre à répondre à la demande de la Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative et de la tenir au courant de l'évolution de ce dossier.
  3. La Commission décide de communiquer son étonnement au Ministre du Logement suscité par son affirmation selon laquelle le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat lui a confirmé « qu'il s'efforcera d'interpréter les lois de manière plus adéquate ». Elle souhaiterait être assurée sur le fait qu'à l'avenir le Fonds appliquera scrupuleusement les lois.  
En ce qui concerne les dépenses inappropriées du Fonds, la Commission désapprouve l'achat de bouteilles de vin et de champagne destinées à être offertes en cadeaux de fin d'année aux fournisseurs et souhaiterait que le Fonds n'effectue plus ce type de dépense à l'avenir.  
Finalement, la Commission décide d'envoyer un courrier au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative pour lui demander son avis quant au versement d'une prime unique de 0,9% de l'indemnité annuelle aux membres et à la secrétaire du Comité-directeur du Fonds en 2007 et 2008.

### **3. Examen d'un avant-projet de proposition de loi**

Un avant-projet de *Proposition de loi modifiant la loi modifiée du 8 juin 1999 portant organisation de la Cour des comptes* est distribué aux membres de la Commission qui en discuteront au sein de leur groupe parlementaire. Il est décidé qu'avant son dépôt, ce texte sera encore examiné en Commission à la rentrée parlementaire en présence de la Cour des comptes.

#### **4. Divers**

Sur proposition de Madame le Président, les membres prennent note des dates de réunion suivantes :

17 septembre 2012 - ~~10:30 heures~~ (cet horaire est ultérieurement remplacé par celui de 15:30 heures)  
24 septembre 2012 – 14:00 heures  
19 octobre 2012 - 14:00 heures  
22-23 octobre 2012 – visite du parlement tchèque  
12 novembre 2012 - 14:00 heures  
26 novembre 2012 - 14:00 heures  
3 décembre 2012 - 14:00 heures  
10 décembre 2012 - 14:00 heures.

Les dates des réunions jointes avec la Commission des Finances et du budget s'ajouteront encore à ce calendrier.

Luxembourg, le 25 juillet 2012

La secrétaire,  
Caroline Guezennec

Le Président,  
Anne Brasseur